ABM AMÉNAGEMENT PLUS

Société par actions simplifiée au capital de cents (500) euros Siège social : 101 Av du Lagon Résidence Frontiera lot 7 97150 Saint Martin
En cours d'immatriculation

PROCÈS-VERBAL DE NOMINATION DU PRÉSIDENT

Constat

Les associés de la société ABM AMÉNAGEMENT PLUS se sont réunis le 02/11/2025 conformément aux statuts de la société.

Nomination

Il est proposé de nommer le Président de la Société. Après délibération, il est décidé à l'unanimité des associés présents ou représentés de nommer :

Madame Nilda FRIAS TORRES ép ANTONIO BECHARA, demeurant 101 avenue du Lagon, Résidence Frontiera lot 7, 97150 Saint-Martin, en qualité de Présidente de la société.

- La durée du mandat est illimitée conformément à l'article 19 des statuts.

- La Présidente est investie de tous les pouvoirs nécessaires pour agir au nom de la société dans la limite de l'objet social.

Pouvoirs

La Présidente pourra, notamment :

- Représenter la société vis-à-vis des tiers,

- Signer tous actes, contrats et documents au nom de la société,

- Subdéléguer certains pouvoirs si nécessaire, conformément aux statuts.

nab *abm*

Fait à Saint- Martin, le 04/12/2025.

Signatures des associés :



Nilda FRIAS TORRES ep ANTONIO BECHARA Présidente



Michael ANTONIO BECHARA